

## **#MyArmenianStory FOIRE AUX QUESTIONS**

### **Qu'est-ce que #MyArmenianStory ?**

#MyArmenianStory est un projet d'histoire orale de l'Institut d'Études Arméniennes de l'Université de Californie du Sud (USC) qui a pour but de collecter des histoires de vies arméniennes à travers des entretiens réalisés de manière collaborative. L'objectif est de filmer ou enregistrer, puis de rassembler et documenter des histoires individuelles afin de les intégrer à une histoire nationale. L'idée est de découvrir, de filmer, d'enregistrer des histoires de familles, et au-delà. Votre mère, votre tante, votre voisin ou encore votre meilleur ami : c'est vous qui choisissez ! Chaque histoire individuelle a du sens, et toutes ensemble, elles constituent une grande histoire arménienne. Ainsi, vous apprendrez des choses sur votre propre histoire tout en contribuant aux connaissances globales sur l'expérience arménienne. #MyArmenianStory va créer une base de ressources qui reflète la portée et l'ampleur de l'expérience arménienne pour les chercheurs.

### **Quelle est la durée suggérée d'un entretien ?**

Une durée de 45 minutes est tout à fait correcte pour un entretien, mais beaucoup d'entretiens peuvent durer jusqu'à deux heures, voire plus. Quelle que soit leur durée, tous les entretiens seront acceptés dans la collection.

### **Les entretiens peuvent-ils être faits dans une langue autre que l'anglais ?**

Oui. L'entretien peut même être fait dans plusieurs langues. Les deux interlocuteurs doivent parler dans la langue qui leur est confortable et ils peuvent changer de langue quand cela leur plaît.

### **Si l'entretien n'est pas en anglais ou passe d'une langue à l'autre, dois-je traduire ?**

Non. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la traduction d'une quelconque portion de l'entretien. Les entretiens dans n'importe quelle langue ou combinaison de langues seront acceptés.

### **Les deux interlocuteurs doivent-ils être arméniens ?**

Non. Il n'y a pas de restriction. Toute personne avec une histoire arménienne peut soit poser les questions, soit y répondre pour #MyArmenianStory.



**Mon interlocuteur doit-il être un membre de la famille ou un proche ?**

Non. Vous pouvez mener l'entretien avec toute personne dont vous voulez connaître l'histoire, ou que vous pensez qu'il faut enregistrer pour la postérité. N'importe qui. Les proches y compris. L'avantage de poser des questions à des membres de la famille ou des proches c'est que vous en apprenez plus sur votre propre histoire.

**Est-ce que mon interlocuteur doit être quelqu'un de connu ?**

Non, la personne doit simplement consentir à partager ses expériences et ses histoires. Partager ses souvenirs d'enfance, ses souvenirs de l'immigration, ou encore les souvenirs de ses parents ou grands-parents, de leur immigration, du fait de grandir dans la communauté.

**Est-ce que le projet est fait uniquement pour les personnes nées en diaspora ?**

Non. Ce projet a pour objectif de rassembler toutes les histoires, à la fois des personnes nées en diaspora, des personnes qui ont grandi en Arménie soviétique, des personnes rapatriées en Arménie soviétique, ou encore de ceux qui vivent aujourd'hui en République d'Arménie.

**Que faire si je souhaite faire un entretien avec quelqu'un qui pense n'avoir rien d'intéressant à raconter ?**

Si vous vous trouvez face à quelqu'un qui a l'air hésitant, vous pouvez lui proposer de commencer par montrer un objet qui lui rappelle un épisode de sa vie. L'objet peut être symbolique ou insignifiant, il peut avoir été transmis de génération en génération, ou avoir voyagé de pays en pays. Cela peut être un livre, un journal, une photo, un souvenir qui suscite une émotion, une connection, ou réveille un sentiment. Commencer par un objet peut aider la personne à se lancer, et vous pouvez ensuite continuer avec notre guide de questions.

**Y a-t-il une limite d'âge ?**

La personne qui répond aux questions doit avoir plus de 18 ans. C'est la seule limite d'âge pour l'entretien. Néanmoins, l'entretien sera plus intéressant et plus utile s'il est réalisé avec une personne qui a vécu une multitude d'expériences, qui a également un certain recul sur ses expériences, et peut donc partager ses souvenirs.

**Les entretiens doivent-ils être réalisés en personne ?**

Les entretiens peuvent être réalisés en personne ou via des plateformes telles que Zoom ou Skype. Les instructions complètes à propos de l'enregistrement des entretiens sont dans le mode d'emploi.

**Comment les entretiens sont-ils envoyés ?**

Rendez-vous sur <https://armenian.usc.edu/myarmenianstory/>.

**Pourquoi y a-t-il deux guides de questions, un court et un long ?**

Ils couvrent tous deux le même contenu. La version longue du guide offre des questions plus spécifiques. Utiliser celui qui vous semble le plus commode, ou bien servez-vous des deux guides. Le plus important est de laisser l'initiative à la personne qui répond aux questions lorsque vous décidez quels sujets sont les plus pertinents.

**Si je choisis d'utiliser le guide en version longue, puis-je ignorer une partie des questions ?**

Vous pouvez utiliser les deux guides de la manière qui vous convient le mieux. Le guide long contient des questions et des répliques pour tout type de parcours de vie possible. Choisissez celles qui correspondent à votre interlocuteur.

**Est-ce que la conversation peut s'étendre à des sujets qui ne sont pas couverts par le guide, tout en ignorant une partie du guide ?**

Oui. L'entretien doit être mené en suivant les initiatives de la personne interrogée en termes de sujets abordés. Si certaines questions du guide ne paraissent pas pertinentes, elles peuvent être ignorées. Si un sujet absent du guide apparaît dans la conversation, vous pouvez improviser et poser d'autres questions.

**Je n'ai jamais mené d'entretien avec personne. Suis-je qualifié(e) pour faire cela ?**

Un entretien est comme une longue et profonde conversation. Tout ce qu'il faut, c'est une personne intéressée. Avec votre curiosité et nos instructions, vous serez prêt à mener votre premier entretien. Notre guide contient une liste de questions qui peuvent être abordées.

**Qui sera propriétaire des droits de l'entretien une fois que j'aurais envoyé la vidéo ?**

L'Institut d'Études Arméniennes de l'Université de Californie du Sud disposera de la vidéo et elle sera intégrée aux archives de l'université, accessible aux chercheurs. Vous en conservez les droits de propriété. Assurez-vous de conserver une copie de l'entretien pour vous et votre famille car les procédures pour obtenir une copie par la suite pourraient s'avérer relativement longues.

**Que dois-je faire si l'entretien est interrompu ?**

Les interruptions font partie du processus. Si l'interruption est brève et ne perturbe pas l'enregistrement, poursuivez simplement l'entretien. Si l'enregistrement s'est arrêté, continuez avec un nouvel enregistrement et assurez-vous de nommer correctement les deux enregistrements. Consultez notre mode d'emploi pour savoir comment nommer vos fichiers.

**Que dois-je faire si la personne interrogée devient émotive ?**

Il est tout à fait naturel de devenir émotif lorsque l'on se rappelle des moments marquants de sa vie. Laissez du temps à votre interlocuteur afin qu'il se reprenne, puis continuez l'entretien. Il n'est pas nécessaire de stopper l'entretien.

**Que faire si la personne interrogée souhaite partager un document, une photo ou un autre souvenir ?**

Les documents, photos et autres souvenirs sont les bienvenus car ils aident à contextualiser les entretiens, et fournissent des éléments visuels et matériels. Vous pouvez scanner ou photographier l'objet et nous le faire parvenir par e-mail, ou nous demander une enveloppe Fedex prépayée afin de nous l'envoyer par la poste.

**Et si je dois mettre fin à l'entretien pour une quelconque raison et que je suis incapable de l'achever, puis-je soumettre un entretien partiel ?**

Oui. Lisez notre mode d'emploi pour apprendre à étiqueter un entretien en plusieurs parties. Mais si possible, essayez de la compléter. Un autre jour, peut-être ?

**Une troisième personne peut-elle se joindre à l’entretien ? Que faire si un autre membre de la famille interromp l’entretien avec son intervention ou met à l’épreuve les souvenirs de mon interlocuteur ?**

Le mieux serait de demander au membre de la famille d’attendre en lui proposant de faire un autre entretien avec lui par la suite. Chaque histoire a de la valeur, mais le fait d’avoir deux personnes devant la caméra simultanément complique l’entretien et la bande-sonore sera confuse. Vous pouvez intervenir auprès de cette troisième personne en arrêtant l’enregistrement ou en le poursuivant, comme vous le souhaitez.

**Qu’est-ce que l’USC compte faire avec mon entretien ?**

L’Institut d’Études Arméniennes de l’USC va collecter, cataloguer, et archiver de manière digitale les entretiens, afin de les rendre disponibles comme source de première main aux chercheurs qui en font la demande.

**Où sera conservée la collection d’entretiens ?**

La collection sera conservée dans les archives digitales de l’Institut d’Études Arméniennes de l’USC.

**Est-ce que les entretiens seront publiquement accessibles en ligne ? Qui pourrait voir l’entretien, et comment ?**

Les entretiens seront disponibles à ceux qui font une demande d’accès à ces archives digitales. Ils ne seront pas accessibles au public sur internet.

**Est-ce que les personnes interrogées doivent signer un formulaire de consentement ?**

Les personnes interrogées donneront un consentement oral durant l’entretien. En plus, elles devront confirmer ce consentement durant le processus de soumission en ligne de l’entretien.

**Est-ce qu’une même personne peut mener plusieurs entretiens avec des interlocuteurs différents?**

Oui.